



AVIS DE COURSE

CHALLENGE DÉPARTEMENTAL VOILE LÉGÈRE

Saison 2017/2018

PROGRAMME

24 Septembre 2017 : PORT-CAMARGUE (SNGRPC) Toutes classes

08 Octobre 2017 : PALAVAS (CNP) Tous supports

12 Novembre 2017 : SETE (VFS) Tous supports

08 Avril 2018 : SALAGOU(BPA) : Optimist et Planche à Voile ; MEZE(YCM) Catamaran

06 Mai 2018 : LIEU à confirmer

10 Juin 2018 : BALARUC finale(CNM) Tous supports

Admission des coureurs	Les coureurs devront être munis de leur licence « mention compétition » de l'année en cours, ainsi que d'une autorisation parentale pour les mineurs, remplie par les parents. (L'autorisation parentale sur la fiche d'inscription sera remplie qu'une fois et pour toutes les étapes de la saison). Se reporter à fiche d'inscription sur le site du CDV 34 . Les entraîneurs centralisent les licences et les frais d'inscription à chaque rencontre.
Epreuve régie par	Les règles de course à la voile (RCV 2017-2020) Les prescriptions fédérales Les Règles d'Introduction à la régata(RIR) Voir site CDV 34 Le présent avis de course Le règlement du Challenge Départemental Voile légère 2017-2018
Frais d'inscription à l'épreuve	Pour toutes catégories : 7 € par coureur et par étape Le formulaire de pré-inscription (Se reporter à fiche de pré-inscription site du CDV34) doit être adressé à chaque club organisateur au plus tard le mercredi précédent la rencontre.
Programme de la journée d'une étape	9h00 : ouverture des inscriptions 9h45 : clôture des inscriptions : 10h00 : briefing organisation 10h15 : briefing coureurs 10h30 : ouverture de l'émargement 10h40 : clôture de l'émargement 11h00 : 1 ère mise à disposition 17h00 : remise des prix
Classements en flotte et par catégories	Voir règlement du CDV34
Classes admises à courir	Optimist, planche à voile, catamaran, support handi- valide
Nombre de courses minimum	Voir règlement du CDV34